

affichage du compte-rendu le 19 AVRIL 2022
retiré de l'affichage le

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2022
À 19 HEURES
CONVOCATION ET AFFICHAGE DU 31 Mars 2021

Présents : M. Gérard GREFFE, maire – M. Cyril VACHON – M. Patrick SCHWIRTZ – adjoints -Mme Nolwenn BEROUJON – M. David PARRAIN – M. Philippe WEMMERT – Mme Martine LALEURE - M. Lionel BECLIER – Mme Patricia GUILLAUME – Mme Aurore CRETIN-M. Sébastien FOL- M. Arnaud TARTARIN- Mme Magali GODARD, M. Alain CLEMENT, conseillers municipaux

Excusés : Mme Martine LALEURE a donné pouvoir à Mme Patricia GUILLAUME

Secrétaire de séance : Mme Patricia GUILLAUME.

Conformément aux dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et adoptant diverses dispositions, la présente séance se tiendra à huis clos, et chaque membre peut être porteur de 2 pouvoirs.

1 / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

2 / COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

M. le Maire rend compte des décisions qu'il a prises suite aux délégations accordées conformément à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil municipal en date du 9 juin 2020 : Néant

Avant de passer au point essentiel de l'ordre du jour qui porte sur le budget 2022, le maire tient à préciser en préambule que le budget 2022 porte essentiellement sur la fin des projets développés en 2021, 2022 et que compte tenu des conditions économiques actuelles avec l'inflation, le coût de la vie en augmentation, il nous faut faire des économies et contenir nos dépenses.

Parallèlement les subventions et autres dotations sont en baisse (exemple le SICECO) ce qui nous oblige encore à faire plus attention.

Une conseillère met en garde notamment le personnel sur les dépenses de chauffage ou autre à contenir.

3./ BUDGETS 2022:

BUDGET DU LOTISSEMENT LE CLOS DE LA LAUVE :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL *	204 600,00 €	
66- CHARGES FINANCIERES: intérêts emprunts	1 545.00 €	
65- CHARGES DIVERSES de gestion courante (versement au budget principal, subvention "âges et vie)	362 374,32 €	
042-043-OPERATIONS ORDRE/AMORTISSEMENT	160 673,58 €	
023 – Virement en investissement	19800,45 €	
TOTAL		669 429,06 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002 Excédent antérieur reporté	277884.06 €	
70- Produits des services, domaine, vente	152700.00 €	
042-043- OPERATIONS D ORDRE	238 845,00 €	
TOTAL		669429,06 €

DEPENSES D INVESTISSEMENT		
16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	29 655,00 €	
042- OPERATIONS ORDRE/AMORTISSEMENT	237 300,00 €	
TOTAL		266 955,00 €
RECETTES D INVESTISSEMENT		
001 – EXCEDENT INVESTISSEMENT CUMULE	167 590,00 €	
040 - OPERATION ORDRE	79 564,29€	
021 – virement de la section de fonctionnement	19 800,45 €	
TOTAL		266 955,00 €

Il comprend notamment :

Le chapitre 011 d'un montant de 204 600,00€ comprend :

- - La fin du lot 1 sur la voirie et le lot 2 « espaces verts ». pour 180 800,00€ TTC.
- -L'approbation du devis de 13 610,00€ pour l'installation de l'éclairage public au lotissement et pour lequel le maire a fait un recours auprès du SICECO estimant que notre projet pouvait être subventionné, comme étant démarré avant le vote de la fin du subventionnement pour les lotissements. Le SICECO confirme que sa politique est désormais orientée sur la sobriété énergétique, rénovation et réduction des installations électriques, décidée lors des dernières commissions « clefs » .

/ BUDGET PRINCIPAL :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		TOTAL TTC
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL(eau, électricité, contrats divers, telephone , subventions*....)	143 060.00 €	
012-CHARGES DE PERSONNEL	149 560,00 €	
739223 FPIC	17 000,00 €	
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES (indemnités élus, RPI...)	131 910,00 €	
66-AUTRES CHARGES DE GESTION FINANCIERE (remboursement emprunt)	348,00 €	
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 000,00 €	
042-OPERATIONS ORDRE/AMORTISSEMENT	48706,00 €	
TOTAL		610 584,00€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002 Excédent antérieur reporté	144 460.18 €	
013- ATTENUATION DE CHARGES	2 000,00 €	
70-PRODUITS DES SERVICES (redevances...)	3 000,00 €	
73-IMPOTS ET TAXES	372 889,00 €	
74-DOTATIONS ET PARTICIPATION DE L ETAT	98 088,00 €	
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT	20 002.00 €	
042-OPERATIONS ORDRE/AMORTISSEMENT	6 621,00 €	
TOTAL		647 060,18€

DEPENSES D INVESTISSEMENT		TOTAL TTC
16- REMBOURSEMENT EMPRUNT (CAPITAL)	8 554,00€	
20- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES dont ECLAIRAGE PUBLIC	10 670,00€	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	343 073,00 €	
2764 : Aide exceptionnelle	500,00 €	
042-OPERATIONS ORDRE/AMORTISSEMENT	6621.00 €	
TOTAL		369 418,00 €

RECETTES D INVESTISSEMENT		
001 – Excédent investissement antérieur	406 048,90 €	
10 -FCTVA – Taxe aménagement	30 069,00 €	
13-SUBVENTIONS		
Etat- Conseil Départemental pour boulangerie— Travaux de voirie	226 016.00 €	
2764 Remboursement aide	180,00 €	
040-OPERATIONS ORDRE AMORTISSEMENT	48706.00 €	
TOTAL		711 019,90 €

VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2021 pour le budget principal :

Après avoir étudié et calculé ces modifications, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter le taux communal de la Taxe du Foncier Bâti (TFB) de 1% , et de ne pas modifier le taux de la Taxe du Foncier Non Bâti (TFNB) ; les taux s'établissent ainsi

- Le taux de la TFB est augmenté de 1% portant ainsi le taux à = 33,20%
- Le taux de la TFNB = 40,28%

Les subventions suivantes sont accordées à l'unanimité : Amicale des pompiers : 500 € - Association foot RSMFC : 500 € Foyer rural : 1800 € (dont remboursement des charges salariales pour l'employée) Coopérative scolaire : 2345 € - Association Parents d'Elèves Ruffey-Vignoles :500 € – Souvenir français : 50 € - Les beaux et roses : 100 €..

Les PROJETS D INVESTISSEMENTS 2022 concernent :

* Le changement de serrures supplémentaires par des cartes pour les bâtiments communaux pour 1203.00€

* L'installation d'un portail pour fermer le local communal de Travoisy pour un montant de 13 000,00€. Cette somme budgétée résulte d'un devis fourni par l'entreprise TERRAND de Challenges. Mme Aurore CRETIN demande à ce que deux autres devis soient fournis pour pouvoir comparer.

* Le solde des travaux boulangerie-pâtisserie pour 148 512 €

* L'isolation des combles de la petite salle du foyer rural pour 1 720 €

* Le ravalement du foyer rural pour 50 881 €

* VOIRIE : rue Charles Breton –pour 98 530 €

Et divers matériels et outillages pour 2900 € (bac de jardinage, broyeur, stand parapluie...)

Quant aux recettes : diverses subventions DETR, Conseil Départemental sont attendues pour le financement des projets.

Le fonds de soutien versé par la communauté d'agglomération financera le portail à installer au local communal.

Ce budget est adopté à l'unanimité des conseillers municipaux .

5./ CONTRAT D ASSURANCE GROUPE DU PERSONNEL /

La commune a souscrit par l'intermédiaire du centre de gestion de la fonction publique territoriale une assurance groupe afin d'assurer le remboursement à la commune du salaire des fonctionnaires en arrêt. Une hausse tarifaire du taux des cotisations (Ircantec de 1,10 à 1,98% - Agent CNRACL augmentation de 18%) est pratiquée en 2022. Une délibération actant cette augmentation doit être prise à moins de dénoncer le contrat. Ce dernier arrivant à expiration le 31 décembre 2022, le conseil municipal accepte cette augmentation.

8. INFORMATIONS QUESTIONS DIVERSES :

Le maire fait le point ensuite :

*Sur la tenue du bureau de vote pour l'élection présidentielle, premier et deuxième tours des 10 et 24 avril prochain et notamment sur les derniers points pratiques et juridiques (Gestion des procurations notamment).

* Sur la recherche d'un (e) remplaçant(e) durant le congé maternité de la gestionnaire de l'agence postale communale Madame Caroline BACHELET pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022, avec une période de tuilage de 15 jours entre le 15 juin et le 30 juin 2022. La Poste, Pôle Emploi, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale nous aide dans cette recherche.

* sur la mise en place, en mai ou juin, avec le soutien de la Poste, d'atelier numérique d'une durée de 3 heures par semaine pendant un mois, pour 7 à 10 personnes.

* Sur la réalisation d'une première marche gourmande au profit des enfants du RPI RUFFEY-VIGNOLES par l'association des Parents d'élèves (APE).

* Sur la célébration du 60^{ème} anniversaire de la MFR de Grandchamp le 1^{er} juillet.

* Sur une nouvelle manifestation qui aura lieu sur la commune le 25 juin prochain avec l'association « Art karavane » dont les thèmes nous seront soumis pour choix prochainement.

* Sur l'arrêté préfectoral en date du 21 mars 2022 actant la liste fournie tant par l'AFR que par la commune sur le renouvellement des membres du bureau de l'association foncière de remembrement dont l'élection du nouveau président aura lieu en mai.

* Il laisse la parole aux membres du conseil municipal et notamment aux membres de la commission « environnement sécurité » ; pour la partie environnement, il rappelle que la réglementation met fin à l'utilisation des produits sanitaires de traitement dans le cimetière à compter du 1^{er} juillet prochain et que suite à la réflexion sur l'engazonnement des allées une mutualisation pourrait être possible avec la commune de Vignoles, qui elle aussi étudie cette possibilité. Mme Nolwenn BEROUJON informe qu'une animation gratuite et interactive, ouverte à tous sur le thème des économies d'énergie est réalisée par le Conseil Municipal des Jeunes le 30 avril prochain. M. Cyril VACHON confirme la venue du magicien pour un spectacle de 50 minutes suivi d'un goûter, spectacle destiné aux enfants et qui n'a pu avoir lieu en période de fêtes à cause de la COVID.

Il informe également que le Plan Communal de Sauvegarde sera mis à jour suite à la diffusion par la Préfecture des nouvelles modalités de stockage et de distribution des comprimés d'iodure de potassium en cas d'accident nucléaire important et dont le maire se fait présentement l'écho

Il laisse la parole ensuite aux conseillers municipaux :

- Madame Magali GODARD , soutenue par Madame Aurore CRETIN, et d'autres conseillers, interpelle le maire sur les horaires d'ouverture de la boulangerie lesquels lui paraissent peu adaptés et trop restreints, ainsi que sur le prix de vente élevé de sa production. Le maire répond que la boulangère a fait un sondage sur ce point auprès des clients et qu'elle est très satisfaite de l'activité. Le magasin serait ouvert à partir de mai le dimanche par arrêt du marché.
- Monsieur Alain CLEMENT constate que les pieds des arbres du verger font régulièrement l'objet de chocs lors des tontes. Des protections seront installées précise M .Patrick SCHWIRTZ, 2^{ème} adjoint.
- Madame Martine LALEURE par la voix de Mme Patricia GUILLAUME souhaite qu'un panneau de signalisation soit installé en sortie de lotissement (cédé le passage ou stop..) car son absence créé déjà des problèmes de priorité et devient dangereux. M.SCHWIRTZ contacte le bureau d'étude Berthet Liogier Caulfuty pour savoir ce qui est prévu.

Le maire fait ensuite le point sur les diverses réunions à venir; le conseil municipal est fixé au 3 mai 2022 à 19 heures.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 22 heures.